79e ANNEE. — N° 121. VENDREDI 20 OCTOBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

Puisqu'il est permis à Hitler de déporter des populations entières d'un pays à un autre, plus tard, quand sera venue l'heure des règlements, la question des « minorités » allemandes — dans les Sudètes, à Dantzig ou ailleurs — ne pourra plus être une difficulté. Hitler aura montré comment on peut la résoudre !

On écrit parfois qu'Hitler retourne à la Barbarie. Il n'aura pas eu grand chemin à faire en admettant qu'il en soit jamais sorti !

⁂

Si le plaisir de casser et d'abîmer, si la joie de voir du mal et d'en faire sont un signe révélateur de cette barbarie foncière et naturelle, nous le trouvons, bien avant qu'Hitler ait pu réaliser son idéal, dans la page connue de son livre *Mein Kampf* où il exprime l'ivresse heureuse qui envahit son être sensible en août 1914 quand il apprit qu'on allait, enfin, faire la guerre !

Quelle joie ! On allait détruire et brûler et massacrer ! On allait s'évader de ce misérable état de paix où les forces humaines sont réduites à s'employer à des besognes inférieures et moutonnières, où les races supérieures sont ravalées à une égalité déshonorante avec les autres, où les grands fauves inutilement armés de griffes et de crocs ne peuvent s'en servir et voient à leur portée des proies qu'ils n'ont pas le droit de déchirer !... Mais la guerre allait briser ces contraintes sociales qui empêchent les forts d'opprimer les faibles... Dans cette page de *Mein Kampf*, on dirait que le monstre flaire le sang et que sa sauvagerie longtemps comprimée fait explosion.

⁂

Les instincts de rapine et de meurtre qui se révèlent en ces pages écrites avant son règne allaient pouvoir s'épanouir librement. Dictateur, il a préparé les moyens de ce qu'il avait rêvé. Et le pouvoir n'a fait que lui permettre de se réaliser !

Ce pouvoir, il l'a assuré et solidifié par la terreur, comme ces despotes orientaux qui tremblent de peur dans leur toute-puissance. La prison, les camps de représailles, l'échafaud sont ses moyens courants, normaux et ordinaires. Mais quand son cerveau d'halluciné et son imagination délirante lui font croire à un complot contre lui, alors il est pris d'une fureur implacable et organise une de ces vastes entreprises d'assassinat collectif, comme en cette nuit du 30 juin 1934 où mille et plus de ses partisans devenus suspects furent livrés à des escouades bien entraînées de tueurs, tandis qu'il se réservait de tuer lui-même le capitaine Roëhm pour être sûr d'un travail bien fait et se donner la jouissance sadique d'abattre de sa main un ami fidèle dont il avait eu soudainement peur !

⁂

On sait encore sa lâche cruauté à l'égard du chancelier autrichien Schussnig qu'il torture dans quelque cachot profond pour le punir d'avoir voulu défendre son pays et dont il avait fait d'ailleurs assassiner le prédécesseur.

On a vu sa tyrannie de soudard envers les Tchèques, puis sa froide et systématique férocité à l'égard des populations polonaises...

Non, vraiment, ce n'est pas d'aujourd'hui que Monsieur Hitler a pris rang parmi les plus fameux barbares, parmi les grands malfaiteurs de l'humanité.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que cet homme abominable vienne de ressusciter certaines pratiques qu'on n'imaginait plus possibles depuis que l'esclavage est aboli dans le monde.

⁂

Je veux parler de ces déportations massives de peuples, plus maltraités que des troupeaux parce qu'avant de transporter ceux-ci d'un pâturage à l'autre on s'assure du moins qu'ils y trouveront de quoi brouter.

Hitler, lui, bâtit des plans où il dispose de populations entières dont il règle le sort à son gré. Il décide de « dépoloniser » la Pologne, par exemple. Rien de plus simple. Des habitants de ce pays seront transférés en Allemagne où ils travailleront dans les usines et dans les mines ; d'autres seront offerts à Staline qui a l'habitude d'opérer en masse ces migrations forcées d'un bout à l'autre de son immense territoire plus grand qu'un Continent. Pour les remplacer en Pologne, Hitler y installera les habitants allemands qu'il enlève des bords de la Baltique. On assure que pour ceux-là un marché a été passé entre Hitler qui a besoin d'or et Staline qui a besoin que les colons allemands quittent les pays baltes. L'un donne son or, l'autre donne ses populations. Ainsi, comme au temps des trafiquants de chair humaine, les hommes deviennent une marchandise dont les dictateurs règlent l'échange et « contingentent » les transferts...

Des mutations semblables sont prévues, assure-t-on, pour les Balkans, et notamment pour la Hongrie où il existe de nombreuses colonies allemandes.

⁂

Ces « transferts » de populations sont une des choses les plus lamentables qui se puissent voir. Des familles qui vivent depuis des générations dans un pays où leur existence tient au sol et au milieu, qui y sont attachées par les mille liens du travail, des souvenirs et des espérances, reçoivent tout à coup l'ordre de partir. Dans un délai de quelques jours, il leur faut tout quitter : habitudes, occupations, gagne-pain, économies, maison, meubles, biens ! Il leur faut abandonner le foyer et s'en aller dénuées de tout... Où ? Elles ne savent pas. Là où on voudra bien les mener, au cours d'un vagabondage en masse où elles seront distribuées au hasard des routes, suivant la fantaisie de leurs invisibles conducteurs...

De quel droit ? Au nom de quoi Monsieur Hitler se permet-il d'arracher à leur terre ces populations et de les livrer aux misères d'un exil sans ressources et sans espoir ?

⁂

C'est la barbarie allemande ! C'est la doctrine raciale en action.

Eh ! bien, ces choses doivent être retenues. Elles pourront servir. Plus tard, quand sera venue l'heure des règlements, la question des « minorités » allemandes — dans les Sudètes, à Dantzig ou ailleurs — ne pourra plus être une difficulté. Hitler aura montré comment on peut la résoudre !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Les naturalisations

Une des raisons du prestige de la France est la quantité d'étrangers de tous les pays, de toutes les religions, de toutes les races, de toutes les conditions, qui s'engagent sous ses drapeaux. Une haute personnalité militaire nous disait à ce propos :

— En 1914, les étrangers ont répondu à l'appel de la France avec un enthousiasme magnifique et dont nul de nous n'a perdu le souvenir...

Notre interlocuteur, moins que tout autre : car il lui fut immédiatement confié le commandement d'un bataillon du régiment de marche de la Légion.

— ...Eh bien ! aujourd'hui, nous sommes en présence d'un mouvement dix fois, vingt fois plus important !

Que serait-ce si les chinoiseries bureaucratiques ne s'en mêlaient pas !

Nous en avons cité beaucoup. En voici une autre : de nombreux étrangers résidant en France depuis plus de dix ans, certains depuis plus de vingt ans, étaient avant la guerre en instance de naturalisation. Leurs dossiers étaient déjà établis, presque entièrement établis, et ils apparaissaient tout à fait favorables. La guerre a tout suspendu. Ne serait-il pas honnête d'accorder cette naturalisation française à tous ces étrangers ? Au moins à tous ceux qui sont d'âge mobilisable ! Ils seraient ainsi mis en possession d'un livret militaire et pourraient servir sous nos drapeaux, « payer de leur sang leur dette de reconnaissance envers la France », nous disait l'un d'eux.

Pourquoi, direz-vous, ne s'engagent-ils pas dès à présent dans un des corps étrangers en formation ? Parce que si, la guerre finie, la naturalisation française leur était refusée, et si entre temps leur pays était lui-même entré en guerre, ou simplement avait pris de vastes mesures de mobilisation, ils seraient dans cette situation impossible : non Français en France, et déserteurs dans leur pays d'origine.

Beaucoup hésitent.

J.-L. PRIM.

Informations

Le 11 Novembre sera férié aux Etats-Unis

En proclamant la date du 11 Novembre comme jour férié à l'occasion de l'armistice, le président Roosevelt a déclaré que c'était le moment opportun pour les Américains de penser à l'heure où la voix de la guerre a été réduite au silence et de regarder vers l'avenir, lorsqu'une paix juste et permanente sera établie entre les peuples de la terre.

La levée de l'embargo aux Etats-Unis

Les débats au Sénat se sont traduits par la consolidation de la position de l'administration. La décision du sénateur Pittman de retirer de son projet la clause des crédits à 90 jours pour les belligérants, a rallié, selon l'estimation des milieux parlementaires, les deux tiers du Sénat en faveur de la levée de l'embargo.

Cet « abandon » est interprété comme l'indication que l'administration ne présente pas un projet de loi rigide, mais qu'elle est disposée à céder sur les points considérés par elle comme secondaires, à condition que l'essentiel de la loi soit voté.

Après la décision de M. Pittman, le speaker, M. Bankehead, a exprimé l'avis que le projet de loi serait voté par la Chambre.

L'ambassadeur turc en Russie

Après l'entrevue qui s'est déroulée entre M. Saradjoglou et M. Molotov, en l'absence de M. Staline, le ministre des Affaires étrangères turc a décidé de rentrer à Ankara pour faire son rapport verbal à son gouvernement. Le ministre turc estime que, dans les circonstances actuelles, il ne pouvait guère rester plus longtemps hors de son pays.

Complot nazi en Hongrie

Selon des bruits qui courent à Budapest, sans qu'il soit possible d'en obtenir pour le moment confirmation officielle ou officieuse, environ 160 nazis hongrois auraient été arrêtés au cours des deux dernières journées dans le plus grand secret.

Il s'agirait, dit-on, de membres de la « Légion hungariste de la mort », sorte de société secrète qui aurait préparé un complot.

Le Führer fait son testament

Le journal suédois « Aftonbladed » annonce que, d'après des familliers de Hitler, le Führer a rédigé son testament qu'il aurait confié à Goering. Ce document comporte trente pages dactylographiées.

Menées hitlériennes en Alsace

On a relaté l'arrestation des députés autonomistes alsaciens Sturmel et Rossé. On a dit que leur activité antifrançaise était allée jusqu'à la constitution d'un « gouvernement indépendant » en Alsace. Un gauleiter, un sous-gauleiter avaient été désignés.

Et tant d'impudence paraissait invraisemblable.

Or, le gauleiter et le sous-gauleiter existaient bien, à preuve qu'ils viennent d'être arrêtés et écroués à la prison de Nancy.

Hitler attend une réponse de Staline

On mande de Berlin au « Telegraph » qu'on attend une réponse rapide de Staline à la lettre autographe qu'Hitler lui a adressée.

C'est pour cette raison qu'Hitler aurait, à la dernière minute, ajourné son projet de se rendre sur le front de l'Ouest.

L'impression règne à Berlin que, pour prix de son assistance, la Russie exigerait que l'Allemagne lui laissât les mains libres à l'égard de la Finlande, de la Suède et de la Norvège.

Par contre, le Danemark pourrait appartenir à la sphère d'intérêts allemande.

Hitler espère en une médiation

On mande de Berlin que l'écrivain suédois, Sven Heden, a eu un entretien avec le Führer.

Dans les milieux bien informés, on pense que l'écrivain scandinave, qui est un ami personnel du roi de Suède et un ami de l'Allemagne, est à Berlin en qualité d'intermédiaire. Les Allemands semblent toujours mettre un peu d'espoir dans la conférence nordique qui doit se tenir à Stockholm.

Un nouveau champ de mines dans la Baltique

La « Revue Euzrcher Zeitung » apprend de Stockholm que la marine allemande a posé un nouveau champ de mines dans la Baltique, en vue d'arrêter les navires de guerre ennemis qui pourraient éventuellement percer à travers le champ de mines posées à l'entrée sud, près le grand et le petit Belt.

Le nouveau champ de mines part de la pointe sud de l'île danoise Falsber pour rejoindre la côte allemande de Poméranie, à l'ouest de Stralsund.

La bolchevisation des pays baltes

La légation soviétique a fait des représentations aux autorités locales les priant de mettre fin aux « bruits mensongers émanant des milieux allemands sur le prochain envahissement du pays par les Bolcheviks et sur les férocités qui menaceraient les habitants ».

L'île de Hogland serait évacuée

« Le Telegraaf » annonce que l'île finlandaise de Hogland a été entièrement évacuée et que sa population, forte d'environ mille personnes, a été transportée en Finlande du sud. Il s'agit d'une des trois îles finlandaises du golfe de Finlande que la Russie demande à la Finlande.

Divergences entre nazis

Suivant un télégramme de Berlin, lors de la récente conférence qu'a tenue Hitler à la chancellerie, des divergences de vues seraient survenues entre les dirigeants nazis et les chefs militaires sur la question de la collaboration avec l'U.R.S.S.

Pas de collaboration italo-russe

Le correspondant berlinois du « Telegraaf » déclare qu'il semble certain que M. Mussolini s'oppose énergiquement à une coopération avec la Russie contre les puissances occidentales.

« L'Italie, dit-il, a fait trop de sacrifices en combattant les bolchevistes en Espagne pour tolérer maintenant que les portes de la Méditerranée soient ouvertes aux Soviets. »

Communiqué officiel

N° 88. — Actions locales sur l'ensemble du front qui demeure sans changement depuis ce matin, malgré de vifs engagements d'infanterie sur certains points.

Un bâtiment de commerce allemand a été pris par notre croisière de l'Atlantique.

N° 89. — Activité d'éléments de contact de part et d'autre, au cours de la nuit. Embuscades et coups de main.

Circulation intense routière et ferroviaire sur les arrières de l'ennemi.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort, à Haubourdin, de M. Auguste Potié, sénateur du Nord, décédé à l'âge de 81 ans. Il siégeait depuis 36 ans. Il était le plus ancien membre du Sénat.

— Au tirage de l'Exposition des Arts décoratifs 1925, le numéro 15.289 gagne 100.000 fr. Au tirage des Bons de l'Exposition 1889, le numéro 535.904 gagne 10.000 fr. et le numéro 462.647 gagne 2.000 fr., 200 bons gagnent 100 fr. et 1.000 bons gagnent 25 fr.

— Toute la Roumanie a célébré le 46e anniversaire du roi Carol par des « Te Deum » et des offices ont été célébrés dans toutes les églises. Il y a eu d'émouvantes manifestations populaires.

— L'Institut français de Madrid rouvrira ses portes, après avoir été fermé pendant trois ans.

— Une grave explosion s'est produite à l'usine de carbure de la Société des mines de carbure de Lens. Un ouvrier a été tué, 15 ouvriers ont été blessés.

— Une série de travaux importants qui emploient des dizaines de milliers d'ouvriers sont en cours en Italie. Les dépenses globales s'éléveront à plus d'un milliard de lires.

NOS ÉCHOS

Une jeune fille courageuse.

Une jeune fille, accompagnée de sa petite sœur, arrive chez un dentiste :

— C'est pour arracher une dent, mais sans insensibilisation, parce que je suis très pressée.

— Mes compliments, mademoiselle, dit le dentiste. Vous êtes courageuse, montrez-moi la dent.

Alors, la jeune fille à sa sœur :

— Ouvre la bouche, Marguerite.

Consolation.

Dans un assaut de boxe anglaise.

Les combattants se portent des coups terribles. L'un d'eux reçoit en pleine figure une bourrade telle que sa face s'imprègne immédiatement de sang.

Le juge du combat, qui a remarqué une irrégularité dans la façon dont le coup a été porté, s'approche du blessé qui s'essuie.

— Ne vous troublez pas, mon ami, lui dit-il... Je déclare le coup nul.

A la visite.

Un soldat, — paysan dans le civil, — se présente à la visite...

— Emphysème ? demande celui qui voit tout de suite de quoi il retourne.

— Non, monsieur le major, Robert Durand.

A la pêche.

— Vous amorcez avec de la mayonnaise ?

— Oui, j'espère prendre des langoustes.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

La signalisation des bicyclettes roulant la nuit

La surface de couleur blanche dont tout cycle sans moteur mécanique doit être muni à l'arrière, de jour et de nuit, doit être réalisée :

1. Si le cycle est muni d'un garde-boue arrière, au moyen d'une peinture blanche indélébile ou d'un autre revêtement en prolongeant le garde-boue sur toute sa largeur et sur une longueur d'au moins trente centimètres, la distance verticale du sol à l'extrémité inférieure de cette bande blanche n'excédant pas cinquante centimètres ;

2. Si le cycle n'est pas muni d'un garde-boue arrière, au moyen d'un disque de diamètre au moins égal à huit centimètres revêtu d'une peinture indélébile d'un blanc non métallique fixé sur le hauban arrière gauche de la bicyclette par une attache fixe ou mobile. Ce disque doit être placé dans son plan vertical, perpendiculaire à la roue arrière du cycle, et son centre doit être à cinquante centimètres au-dessus du sol.

Autorisations téléphoniques

La Chambre de Commerce du Lot informe les commerçants et industriels qui lui adressent des demandes d'autorisations téléphoniques, pour les départements frontières ou côtiers, que c'est seulement en cas de refus qu'ils seront avisés.

Dans le cas contraire, l'autorisation devient effective dans les trois jours de la transmission de la demande à M. le Préfet du Lot, c'est-à-dire *quatre jours* après sa réception par la Chambre de Commerce.

La libération des officiers de réserve

Les nécessités de la mobilisation avaient entraîné le rappel à l'activité d'un grand nombre d'officiers de réserve dans les corps, les dépôts et les services du territoire. La présence de beaucoup d'entre eux n'étant plus indispensable dans la période actuelle, ils seront rendus progressivement à leur activité du temps de paix, l'autorité militaire se réservant de les rappeler en cas de nécessité. Cette libération s'accomplira en fonction de l'âge de ces officiers, de manière que la réduction du nombre des officiers supérieurs des corps, dépôts et services de l'intérieur ne dépasse pas 50 0/0.

Les fermiers mobilisés bénéficient du moratoire

Le ministre de l'Agriculture fait connaître que les fermiers mobilisés qui arrivent à fin de bail bénéficient d'un moratoire et sont autorisés à ne pas déménager le 11 novembre, jour fixé par l'usage pour les déménagements dans certaines provinces.

Elections ajournées

Le « Journal officiel » publie un décret tendant à l'ajournement des élections des membres et du bureau des chambres de discipline des notaires, des avoués près des cours et des tribunaux, des huissiers et des commissaires-priseurs et prorogeant les pouvoirs des membres en exercice.

Naturalisations

Sont naturalisés Français :

Pelladoni (Francesco), tuilier, né le 15 août 1881 à Pulbega (Italie), ayant deux enfants mineurs : 1° Norina, née le 14 juin 1921, à Pulbega ; 2° Gilda, née le 1er octobre 1922 à Pulbega, et Zanni (Ameli-Ermelinda), sa femme, née le 24 septembre 1888 à Redondesco (Italie), demeurant à Puy-Blanc (Lot).

Cugno (Pietro-Severino), cultivateur, né le 12 juillet 1890 à Frassinere (Italie), ayant deux enfants mineurs : Marguerite, née le 8 mars 1921 à Entraigues (Isère) et Jeannine-Simone, née le 19 mai 1933 à Sainte-Juliette (Tarn-et-Garonne), et Alotto (Maria-Melania), sa femme, née le 25 mars 1899 à Frassinere (Italie), demeurant à Lebreil (Lot).

Forte (Antonio), agriculteur, né le 10 août 1884 à Alvendre (Portugal) ayant un enfant mineur, Joachim, né le 24 avril 1928 à Laroquebrou (Cantal), et Ferreira (Margarida), sa femme, née le 2 juin 1886 à Alvendre (Portugal), demeurant à Laval-de-Cère (Lot).

Echos d'une « arrestation »

Nous avons fait connaître, ces jours derniers, qu'une mesure d'arrestation avait été prise, à Brive-la-Gaillarde, à l'égard d'un « journaliste allemand ». Notre confrère *Le Temps* ayant publié la même information a reçu la lettre suivante que nous reproduisons :

« Monsieur le Directeur,

« Votre journal très estimé, et auquel j'ai eu le très grand honneur de collaborer, publie dans son numéro du 7 octobre un fait-divers d'après lequel « un journaliste allemand, se disant Alsacien, a été arrêté à Brive-la-Gaillarde », journaliste qui s'appellerait Ernest Feder.

« Cette information est inexacte. Je n'ai pas besoin de vous dire que, tout en appréciant les hautes qualités des Alsaciens, je ne me suis jamais dit Alsacien, mon origine et mon activité n'étant pas tout à fait inconnues en France. Ancien rédacteur politique du *Berliner Tageblatt*, j'ai quitté l'Allemagne en 1933, dès l'avènement des nazis, pour m'installer à Paris, où j'ai rencontré l'hospitalité traditionnelle de votre grand pays. Réfugié politique, déclaré déchu de la nationalité allemande, membre du tribunal d'honneur international des journalistes, je mène dans la presse suisse, suédoise, hollandaise, une campagne pour la cause de la France que j'ai épousée.

« Je n'ai pas été non plus « arrêté ». A Brive-la-Gaillarde où, après la déclaration de guerre, j'avais installé ma famille, j'ai été invité, comme tous les non-Français d'origine allemande, de me rendre au camp de la Braconne où on fait le triage entre les amis et les ennemis de la France. Vous savez, Monsieur le Directeur, de quel côté de la barricade je lutte, et vous ne serez pas surpris d'apprendre que, par ordre ministériel, j'ai été mis en liberté immédiate et rendu à mon travail.

« Je vous serais particulièrement obligé, Monsieur le Directeur, si vous vouliez bien insérer cette lettre dans le *Temps*, et je vous prie de croire à mes sentiments les plus distingués et les plus respectueux. — Ernest FEDER. »

Nos confrères de Brive annoncent que M. Ernest Feder est revenu avec sa famille dans cette ville où il a de nombreuses relations et ils ajoutent qu'il est sur le point d'être naturalisé français.

Mobilisation des bons de réquisition

L' « Officiel » publie un décret-loi qui étend aux professions agricoles le bénéfice de la mobilisation des bons de réquisition. Dorénavant, les agriculteurs pourront, comme les industriels et les commerçants, donner en gage leurs bons de réquisition et obtenir ainsi des ouvertures de crédit.

La libération des classes 1909 et 1910

Afin de rendre progressivement et dans toute la mesure possible à la vie économique du pays les hommes qui ne sont plus indispensables aux formations du territoire, M. Edouard Daladier, président du Conseil, vient de décider de renvoyer dans leurs foyers, à partir du 20 octobre, les sous-officiers et les hommes de troupe de la classe 1909.

Lorsque ces opérations de libération de la classe 1909 seront terminées, les sous-officiers et hommes de troupe de la classe 1910 seront également renvoyés dans leurs foyers.

Loterie Nationale

Le Secrétariat général de la Loterie Nationale fait savoir que le tirage de la 16e tranche de la Loterie Nationale 1939 sera tiré à Saumur (Maine-et-Loire), au cours de la première semaine du mois de novembre 1939.

Allocations familiales en agriculture

Par circulaire du 10 octobre 1939, M. le ministre de l'Agriculture signale que :

1° Les chefs d'exploitation sont astreints à cotiser à une caisse d'allocations familiales pour les salariés qu'ils emploient, quelle que soit leur situation personnelle ou celle des membres de leur famille, au regard de la loi sur le recrutement de l'armée ;

2° Les ouvriers agricoles mobilisés n'étant plus salariés ne reçoivent plus les allocations familiales. Toutefois, si la femme du salarié qui, antérieurement ne travaillait pas, prend elle-même un emploi, les allocations familiales lui sont dues pour ses enfants en tant que salariée elle-même.

CAHORS

LA RENTREE DES CLASSES

Ces rentrées scolaires qui mettaient chaque année tant d'animation et de joyeux affairement dans Cahors se sont effectuées, lundi dernier, dans une atmosphère de calme et de gravité.

Le Lycée Gambetta et le Lycée Clément-Marot rouvraient leurs portes. Les études allaient recommencer, mais, au moins pour les garçons, avec des cadres et des professeurs dont beaucoup sont changés. Proviseur, censeur et maîtres ont été mobilisés.

Dans le grand établissement, aux deux tiers occupé par un hôpital complémentaire, la part réservée aux classes est petite et dans cet espace réduit, il faudra tout de même donner l'enseignement à des élèves beaucoup plus nombreux que pendant les années ordinaires.

N'ayant ni dortoirs ni réfectoire, le Lycée Gambetta n'a pu recevoir aucun élève interne, et ceux dont les parents n'habitent pas la ville sont en pension chez des particuliers.

Etudes du temps de guerre où il faudra qu'élèves et maîtres suppléent par leur bonne volonté et leur ardeur aux conditions défavorables que les circonstances imposent à tous.

VERS UNE AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE

Ces jours derniers, nous faisions observer que l'éclairage en ville était un peu trop réduit, et nous demandions que Cahors profitât d'une même faveur que Brive dont l'éclairage est, sinon normal, tout au moins satisfaisant.

Effectivement, une amélioration a été apportée et, actuellement, dans la plupart des quartiers de la ville, la lumière, bien que très atténuée, permet, la nuit venue, aux habitants, de se diriger sans trop de difficulté.

Mais une bonne nouvelle est annoncée par un communiqué de la Présidence du Conseil. Des instructions, en effet, viennent d'être données aux commandants de régions et aux préfets des villes de province, non menacées par les bombardements, pour que soit rétabli un éclairage compatible à la fois avec les nécessités de la défense nationale et la vie économique du pays.

Certes, on comprend très bien les préoccupations de l'autorité chargée de veiller à l'exécution de prescriptions concernant la défense passive, mais comme l'observe le communiqué officiel, « des exagérations s'étaient produites dans les restrictions apportées à l'éclairage de nombreuses villes sans une considération très exacte des possibilités de bombardements ou autres ».

Cahors, n'est-ce pas, peut bien être compris parmi ces villes ? Ce n'est pas douteux.

L. B.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Veuve Marie Talayssat, décédée à Cahors, lundi.

Les obsèques de la regrettée disparue ont eu lieu, mercredi matin, à Saint-Denis-Catus, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous adressons à Mlle Suzanne Talayssat, aux familles Talayssat, Cayrac, Galan, Barrières, nos sincères condoléances.

Lycée Gambetta

M. Georges Gambert, professeur-adjoint au lycée Gambetta, est chargé des fonctions de censeur des études, en remplacement de M. Nougués, mobilisé.

Pour faciliter et accélérer la correspondance avec les soldats aux armées,

procurez-vous au Bureau du « Journal du Lot »

ou M. KOLB, dépositaire, bd Gambetta

les CARTES POSTALES F.M. SPECIALES

Pas d'abréviation dans les adresses des militaires

Le ministre de la Guerre communique une note pour préciser qu'aucune abréviation ne doit être employée dans la rédaction des adresses.

Il est instamment recommandé d'écrire lisiblement, et en toutes lettres, toutes les indications à faire figurer dans ces adresses.

A propos du prélèvement des 15 0/0

Le ministre du Travail communique :

Les conditions de perception du prélèvement de 15 % sur les salaires seront fixées par un texte actuellement en préparation. Ce texte, qui déterminera la date à partir de laquelle s'appliquera le prélèvement dont il s'agit, n'aura pas d'effet rétroactif.

En attendant la publication de ce texte, il n'y a pas lieu de retenir sur les salaires le montant du prélèvement.

P. O.-Midi

M. Delclaud, ancien chef de gare, en retraite, est nommé chef de gare à Assier, en remplacement de M. Arregros, nommé à Lavelanet (Ariège).

Trouvailles

Il a été trouvé une bâche par M. Exposito ; un billet de banque par M. Pignères.

PLACE DE CAHORS

Fourniture viande boucherie 1er novembre-31 décembre 1939. Faire offres Président Commission ordinaires avant 21 octobre, 10 heures. Fourniture approximative, 9.000 kgr. Cahier des charges et autres renseignements, tous les jours, bureau C.D.O.

Oiseaux migrateurs

Ces jours derniers, un vol important d'oiseaux migrateurs, canards sauvages et palombes, s'est abattu sur le rivage de Coursibas et sur la plage de l'île du Lot qui l'avoisine.

On prétend que le passage de ces oiseaux migrateurs annoncerait un hiver aventif et rigoureux ! Espérons qu'il n'en sera rien.

Tombé d'auto

Mardi soir, une auto dans laquelle se trouvaient 4 occupants venant de Limoges, avait quitté Cahors vers 15 heures, se rendant à Toulouse, lorsque, près des Sept-Ponts, une portière s'ouvrit et un occupant, M. Valate, 65 ans, de Bordeaux, tomba sur la route.

Une auto qui se dirigeait sur Cahors passa à ce moment et s'arrêta pour porter secours. Relevé aussitôt, on constata avec plaisir que M. Valate n'avait aucun mal. Il remonta dans l'auto et continua son voyage qui, espérons-le, se termina pour le mieux.

Fortifiez vos bronches

Les tousseurs, les faibles des bronches, les chroniques et tous ceux dont la capacité respiratoire est réduite, ont besoin du Pulmoll s'ils veulent se protéger contre les complications et obtenir un soulagement profond. Le Pulmoll arrête la toux, fait disparaître l'oppression, ouvre les alvéoles à l'air, développe la respiration, facilite l'expectoration et en même temps, il fortifie et tonifie les bronches. 13 fr. 50. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Munissez-vous des

CARTES D'IDENTITE

(exigées pour circuler pendant la durée de la guerre)

En vente au JOURNAL DU LOT ou M. KOLB, dépositaire, bd Gambetta

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Nos marchés aux chasselas. — Nos marchés journaliers aux chasselas sont bien approvisionnés. Malheureusement les cours sont trop faibles, variant de 90 fr. à 135 fr. les cent kilos.

Les acheteurs installés à Castelnau-Montratier sont moins nombreux que les années précédentes. Beaucoup de producteurs de chasselas se demandent si l'Etat qui a besoin d'alcool ne pourrait pas faciliter la production de vin de chasselas dont les services agricoles assureraient la distillation. Ce serait peut-être permettre à nos agriculteurs de tirer quelques profits de leur récolte de beaux raisins de table.

Obsèques. — Nous avons le regret d'annoncer le décès à l'âge de 60 ans de Mlle Marie Bennet, sans profession, tante de Mme et de M. E. Lacombe, négociant à Castelnau-Montratier.

Le corps de la regrettée défunte a été transporté à Espeyroux, sa commune d'origine, pour être inhumé dans le caveau de famille.

Nous adressons nos bien vives et bien sincères condoléances à la famille.

Lundi 9 octobre ont été célébrées à Castelnau-Montratier les obsèques de M. Desquines Clément, âgé de 69 ans.

Une foule nombreuse accompagnait le cercueil du regretté défunt.

Nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances.

Duravel

Foire de St-Hilarion. — Les événements ne permettant pas de célébrer la fête annuelle de St-Hilarion, il est porté à la connaissance du public que la foire traditionnelle du lendemain de la fête, soit cette année le lundi 23 courant, aura lieu et se tiendra comme précédemment et sera approvisionnée sans doute d'oies pour le gavage et de forains de toutes sortes.

Naissances. — Nous enregistrons avec plaisir la naissance de Philippe-Jean-Georges, fils de M. Paul-Louis Roudié, professeur, et de Mme née Mathieu-Eloffe.

Et Claudine-Gisèle-Anne-Marie, fille de Louis-Marius Gouygou et de Mme née Reine-Marguerite Fray.

Vœux de prospérité aux deux nouveau-nés.

Vers

Nécrologie. — Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. Louis Guiral, du hameau de St-Crépin ; de M. Eugène Plancade, du bourg, et de M. Julien Duny, du hameau de Béars. Nous adressons aux familles des regrettés disparus nos bien sincères condoléances.

« J'étais nerveuse »

« Tout mon entourage me disait que j'étais nerveuse, je n'ai retrouvé le calme et l'équilibre qu'après une cure de Quintonine. Maintenant, je suis d'une égalité d'humeur qui étonne mes amies », dit Mlle F. Champiot, 20, rue Jules-Guesde, à Vierzon. Un flacon de Quintonine permet de faire pour 5 fr. 85 seulement un litre entier de délicieux vin fortifiant qui calme les nerfs et rééquilibre l'organisme. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Défense passive. — Le Comité chargé de l'organisation de la défense passive ne saurait trop recommander la lecture attentive des passages ci-dessous d'une lettre-circulaire qu'il vient de recevoir du Ministère de la Défense nationale. Les instructions qui y sont contenues présentent pour tous le plus haut intérêt et doivent recevoir la plus large publicité :

« A la date du 18 septembre 1938, sous le timbre de la direction de la défense passive, M. le Président du Conseil, Ministre de la Défense nationale, direction de la défense passive, écrit ce qui suit :

« Il m'a été rendu compte qu'au cours d'alertes de jour qui se sont récemment produites dans certains départements, des paysans, qui travaillaient aux champs, auraient cessé leurs travaux au son du tocsin et regagné précipitamment leur village.

« Nous estimons essentiel de faire connaître aux populations rurales de la région qu'en cas de survol de jour par des avions ennemis ou douteux, volant à basse altitude, l'attitude à adopter par ces travailleurs des champs est de demeurer sur place en prenant quelques précautions élémentaires consistant à se dissimuler, autant que faire se peut, aux vues des observateurs et à se coucher à terre en gardant l'immobilité.

« Il y a lieu de noter que, dans les cas d'alerte ci-dessus, les paysans eussent été, en cas de bombardement, beaucoup plus en sécurité dans leurs champs que dans les villages. »

M. le Préfet du Lot ajoute :

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien tenir le plus grand compte des prescriptions précitées et de porter celles-ci à la connaissance des habitants de votre commune. »

Thémines

Nécrologie. — Décès, à 83 ans, de Mme Vve Clémentine Poujade, du bourg. Nos sympathiques condoléances à son fils, M. Poujade, à sa fille, Mme Vve Bernadac, à toute la famille en deuil.

Corn

A la mairie. — M. Beulaguet, adjoint faisant fonction de maire depuis la mobilisation, a choisi comme secrétaire M. Boudet, ex-forgeron à Livernon, en remplacement de M. Bouzou Armand, démissionnaire.

A l'école. — Depuis le 1er octobre, les deux classes sont réunies sous la direction de Mme Mai, nommée ici en remplacement de Mme Bouzou, autorisée, sur sa demande, à prendre sa retraite définitive.

Nos vendanges. — Malgré l'absence de nombreux viticulteurs mobilisés, la vendange s'est effectuée sans trop de gêne ; jamais on ne vit une bonne volonté plus générale et une entr'aide plus désintéressée. La récolte est abondante et de qualité moyenne. A leur prochaine permission, nos poilus pourront déguster leur pinard.

St-Céré

Naissance. — Nous avons appris avec plaisir que M. et Mme Laporte-Guiral étaient les heureux papa et maman d'une mignonne fillette qui a été prénommée Françoise-Suzanne-Mauricette-Marie. Nous adressons au papa, M. Laporte-Guiral, juge de paix à St-Céré, actuellement mobilisé, nos compliments et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Peau saine vient de sang pur et de bon estomac

Toutes les maladies de peau viennent à la fois d'une âcreté du sang et d'une infection de nos voies digestives. C'est pourquoi on guérit l'eczéma, l'acné, les démangeaisons, et les rougeurs, on retrouve une peau saine et la santé du teint et du visage en faisant une cure de Sels Largan, dont on prépare soi-même un litre de solution en versant un flacon de Sels Largan dans un litre d'eau. Les Sels Largan, appelés aussi Dimagnésium, valent seulement 9 fr. 05 pour une cure de 16 jours. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Le Secrétaire général du Syndicat d'initiative de Gourdon et de la région a adressé à la Direction de la Société des chemins de fer français une lettre se plaignant de l'horaire des express mis en vigueur le 2 octobre.

Aucun des quatre express mis en service ne s'arrête à Gourdon, sous-préfecture, tandis que tous s'arrêtent à Souillac. De cette façon, non seulement la population indigène est mal desservie, mais aussi les réfugiés et les blessés hospitalisés.

Dans le but d'arranger cette affaire, M. Malbec, secrétaire, prie la Direction des chemins de fer de vouloir bien examiner le moyen de faire arrêter à Gourdon au moins deux express sur quatre.

Copie de cette lettre a été adressée à M. L.-J. Malvy, député du Lot, président d'honneur du Syndicat d'initiative.

Suppléants des officiers ministériels mobilisés. — Par délibération du Tribunal civil de Gourdon, les officiers ministériels appelés sous les drapeaux par la mobilisation, ont été suppléés comme suit :

Me Taupiac, avoué à Gourdon, par Me Desbirons, avocat ; Me Chambas, avoué à Gourdon, par Me Darnis, avoué; Me Gourinchas, notaire à Souillac, par M. Rouchon, receveur de l'enregistrement honoraire ; Me Vialettes, notaire à Martel, par M. Alard, ancien suppléant notaire à Martel ; Me Causse, notaire à Martel, par M. Lafon, ancien clerc de notaire à Martel.

Objets trouvés. — Il a été trouvé : une clé pour cycliste, par Mme veuve Lasvignes, au Castelat-Gourdon ; un écrou de voiture, par M. Mouniou, serrurier, rue Bertrand-de-Gourdon ; une fourrure, par Mme Peyre, café du Midi ; un lorgnon, par Mme veuve Foissac, à Fontneuve-Gourdon ; un lorgnon, par M. Combes, avenue Gambetta ; une écharpe et un béret (oubliés dans les bureaux de la mairie).

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 18 OCTOBRE AU SOIR

Front général sans changement. Grande activité des éléments de reconnaissance, notamment entre la Moselle et la Sarre.

La Hollande augmente les crédits pour sa défense

Le gouvernement hollandais vient de demander le vote immédiat d'un crédit de 100 millions de florins, soit plus d'un milliard de francs français, pour la défense nationale.

Ankara publierait aujourd'hui un communiqué officiel sur les négociations

On s'attend à ce que le gouvernement d'Ankara publie aujourd'hui un communiqué officiel sur les raisons qui ont motivé le retour de M. Saradjoglou de Moscou.

Un don de un million pour la défense nationale

Une personnalité parisienne, qui désire garder l'anonymat, a remis au ministre des colonies une somme de un million pour la défense nationale.

M. Georges Mandel a immédiatement fait tenir ce chèque au général Nollet, grand chancelier de la Légion d'honneur, président de la Caisse autonome de la défense nationale.

L'attente de la réponse de Staline suspend les décisions du Führer

On mande d'Amsterdam à l'agence Reuter :

Suivant des informations en provenance de Berlin, Hitler attend anxieusement une réponse de Staline à une lettre personnelle qu'il lui a adressée.

« Hitler, dit-il, a remis sa visite sur le front ouest jusqu'à ce qu'il soit en possession de la lettre de Staline.

« Des consultations téléphoniques et par courrier ont également eu lieu entre Berlin et Rome. »

Un combat aéro-naval dans la mer du Nord

D'Amsterdam : On apprend de l'île de Schiermonnikoog qu'un combat entre six navires de guerre et douze avions se serait déroulé dans la direction du Nord. La nationalité des avions et des navires n'est pas connue.

L'opinion italienne sur l'échec des pourparlers russo-turcs

De Rome : L'échec des négociations russo-turques de Moscou constitue, de l'avis des milieux diplomatiques romains, un événement d'une grande importance sur le plan européen. Il signifie de toute évidence que le gouvernement d'Ankara entend rester fidèle à la parole donnée à l'Angleterre et à la France et que la Turquie est loin de glisser dans la sphère d'influence soviéto-allemande.

Selon des informations parvenues à Rome, la question de l'interdiction du passage des Détroits aux bâtiments étrangers soulevée par les Russes aurait contribué d'une façon décisive à l'aboutissement négatif des entretiens de Moscou, Ankara ayant voulu se réserver une pleine liberté d'action à ce sujet.

L'avance bolcheviste inquiète les hobereaux allemands

De Zurich : On mande de Kœnigsberg : Les Junkers de Prusse orientale manifestent une vive inquiétude de l'avance russe. Leurs grandes propriétés foncières sont devenues limitrophes de la Russie et d'une Lithuanie abandonnée par l'Allemagne à l'influence bolchevique.

Un groupe de ces Junkers s'est réuni récemment à Neudeck, chez le colonel Hindenburg, celui-là même dont l'intervention auprès du vieux maréchal, son père, avait été décisive pour l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Après une délibération, les Junkers ont décidé d'envoyer Oscar von Hindenburg à Berlin, où il demandera une audience à Hitler pour lui exposer les inquiétudes des hobereaux de Prusse-Orientale.

Une information est ouverte contre Ferdonnet, le traître de Stuttgart

De Paris : Le général Hering, gouverneur militaire de Paris, vient de délivrer un ordre d'informer, pour agissements contre la sûreté extérieure de l'Etat et concernant Paul Ferdonnet, qui s'est retiré en Allemagne, et parle à la radio de Stuttgart.

Le Pape fait une allusion au danger communiste

De Castel-Gandolfo : Voici le passage essentiel du discours prononcé par le pape à l'occasion de la remise au Souverain Pontife des lettres de créance du nouveau ministre de Lithuanie près le Saint-Siège :

« Conscients des devoirs propres à notre charge de pasteur suprême, a déclaré le Pape, nous ne laisserons pas, sans en être requis, notre action, toujours orientée vers le salut des âmes, s'engager dans les controverses purement temporelles et les compétitions territoriales entre les Etats, mais le devoir même de cette charge ne nous permet pas de fermer les yeux lorsque précisément pour le salut des âmes, surgissent de nouveaux et incommensurables dangers, lorsque sur la face de l'Europe chrétienne, dans tous ses traits fondamentaux, s'allonge, chaque jour plus menaçante et plus proche, l'ombre sinistre de la pensée et de l'œuvre des ennemis de Dieu. »

Une seconde offensive de paix allemande se prépare

Une deuxième offensive de paix allemande se prépare après l'échec de la première. Cette fois le Reich fera porter son effort sur l'opinion des neutres. Il cherche à cette fin l'appui de l'U.R.S.S. et de l'Italie. Mais de la part de cette dernière surtout il ne rencontre guère qu'une sorte de résistance passive.

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS MAURICE RAVAIL

Usines et Bureaux :
11, rue Delorme, MOULINS (Allier).

LA MAISON MAURICE RAVAIL

Aux 100.000 Paletots à CAHORS

informe sa fidèle clientèle que, malgré les événements actuels, elle est assurée de trouver à son rayon hommes, jeunes gens, enfants, un grand choix de pardessus, complets, vêtements de cuir, etc..., tous ces articles étant fabriqués dans ses usines, à MOULINS, pour être vendus directement dans ses magasins.

UNE VISITE S'IMPOSE

ainsi d'ailleurs qu'à son rayon dames et fillettes, où sa clientèle trouvera un choix considérable des dernières nouveautés et des vêtements d'un chic incomparable.

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

De magnifiques chrysanthèmes sont en vente chez Mme Veuve MAGESTROTY, rue de la Marine, à Cabessut (100 m. à droite du Pont). **Prix modiques,** grand choix dans **les teintes les plus variées.**

On demande une jeune bonne avec références. S'adresser Pâtisserie, 24, bd Gambetta.

M. MARIUS Delcros, coiffeur pour dames, place des Petites-Boucheries, prévient son aimable clientèle que, malgré la mobilisation, *ses salons continuent à fonctionner.* Indéfrisable depuis **70 francs.**

On demande une **bonne à tout faire,** sachant bien faire la cuisine et ayant des références. S'adresser Maison Vidal, 9, rue Foch.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 41

PIERRE DHAËL

LES DERNIERS SANGLOTS

En proie à une gêne qu'il n'aurait su analyser ni définir, Jacques coupa court :

— Oh ! je t'en prie... Une telle mission n'a que trop de charme... Je suis absolument libre de tout mon temps et je me mets entièrement à la disposition de Mme de Bassières.

Et, se tournant vers elle :

— Si, toutefois, cela peut vous agréer, Madame.

Josiane sourit et, pour toute réponse, lui tendit la main.

Régis se redressa et respira largement, soulagé...

XXV

Jamais brise plus suave n'avait plus délicieusement fait frémir les palmiers du plus ensorcelant des rivages. Jamais la baie des Anges n'avait multiplié ses sourires enchanteurs sous un azur plus tendre et un soleil plus caressant.

Cédant à cette ambiance, Jacques de Balorier sentait, dans son cœur dilaté, monter une douce allégresse.

Il dut, à plusieurs reprises, se contenir pour ne point crier à haute voix :

« Ah ! la voilà bien la journée idéale, la journée faite exprès pour nous ! »

Pour nous ! Ces mots traduisaient d'une manière concrète la nature de ses préoccupations.

Ici, « nous » se référait à cet accord récent de deux pensées jusque-là étrangères, à cette entente de deux cœurs, aussi pure et confiante que spontanée, qui s'était opérée d'elle-même, sans démarche, sans détour, sans diplomatie d'aucune sorte, par le simple jeu des affinités secrètes.

. . . . . .

« Comme il fait beau ! Comme il fait bon ! »

Josiane exhala ces mots dans une sorte de soupir.

Ce soir-là, la lune ne dessinait qu'un pâle et frêle croissant, dans un ciel de velours sombre, où les étoiles semblaient enfoncées comme des clous de diamant.

Jacques et Josiane étaient assis côte à côte sur le pont du petit yacht de louage qui les ramenait de l'excursion à La Turbie et au cap d'Ail, où ils avaient passé une délicieuse journée.

Et la nef si légère qui les transportait et semblait à peine effleurer le flot scintillant, sur lequel elle courait, s'appelait joyeusement : *Espérance.*

Se rappelant tout à coup ce détail, Josiane, peut-être un peu superstitieuse, ne put s'empêcher de le trouver d'heureux augure.

Elle dit en riant :

— Nous voguons sur l'espérance... Et par une si belle nuit !

— Faite exprès pour nous, bien sûr ! Le ciel scintille pour notre joie, et, sur la mer, voyez quelle solitude !

— C'est vrai ! fit-elle, soudain saisie.

Effectivement, sur ce trajet, généralement l'un des plus animés le long de la côte, aucune embarcation, d'un modèle quelconque, ne profilait, à cette heure, sa haute ou basse silhouette. L'horizon était comme vide, et cela procurait une étrange sensation d'isolement complet.

Josiane eut un petit rire intimidé.

— Nous sommes les maîtres de la mer.

Et, soit le vertige de l'immensité, soit, plus prosaïquement, parce que la brise fraîchissait notablement, elle réprima un léger frisson et ramena sur ses épaules la molle écharpe de soie, d'où seule sa tête émergea comme une fleur lumineuse.

Puis les deux passagers se figèrent dans une immobilité silencieuse.

Josiane, la première, en sortit.

— Cher monsieur Jacques, voici la deuxième fois que nous sortons ensemble et, pas plus aujourd'hui que l'autre soir, mon mari ne se trouve avec nous. J'espère que cela ne vous paraît pas trop bizarre...

— Mais pas du tout ! se récria-t-il avec vivacité. En voyage, à Nice surtout, exposé sans cesse à rencontrer une foule de connaissances, on est forcément un peu dispersé.

« Aujourd'hui, en particulier, Régis, vous en avez convenu, n'avait guère moyen d'échapper à la corvée qui lui était imposée.

Josiane eut un sourire ambigu.

— Grâce à quoi, vous, l'homme de tous les dévouements, vous avez accepté de faire l'autre corvée.

Il se tourna vers elle et, dans son regard, elle lut un étonnement où se mêlait de la tristesse.

— Je ne puis croire que vous parliez sérieusement, madame. Supposez-vous, vraiment, que je considère comme une corvée l'occasion qui m'est offerte de passer quelque temps près de vous ?

Elle rougit légèrement, regrettant déjà son impertinente étourderie.

— Non ! non ! se reprit-elle avec vivacité, en posant aimablement sa main sur le bras du jeune homme. Je plaisantais, je vous le jure... assez sottement, j'en conviens. J'ai eu tort, je me repens... Absolvez-moi vite et donnez-moi une pénitence.

Son petit visage avait pris une expression si comiquement enfantine que Jacques eut envie de rire et se sentit désarmé.

— La pénitence, d'abord ! fit-il d'un ton sévère. L'absolution ne vient qu'après !

— Va donc pour la pénitence ! répliqua-t-elle gaiement. Dites vite... J'ai un peu peur...

Mais lui, avec le plus grand sérieux :

— La pénitence, en bonne équité, doit être proportionnée à la faute et, dans la mesure du possible, tenir lieu de réparation.

« Or, votre faute est grave, puisque vous avez paru douter tout ensemble de mon amitié et de ma sincérité. Je vous impose donc, à partir de maintenant et une fois pour toutes, de ne plus faire précéder, quand vous me parlez, mon nom ou mon prénom de l'appellation inutilement protocolaire de : monsieur.

— Comment ? fit-elle, ébahie.

— Je vous interdis de me dire : monsieur. C'est bien simple !

— Comment devrai-je donc vous dire ? balbutia-t-elle, un tantinet confuse.

— Eh !... Appelez-moi Jacques, tout court ; ou Balorier, tout simplement... Jacques, de préférence, comme fait Régis...

— Régis est un homme et vous êtes, pour lui, un ancien condisciple, objecta-t-elle.

— Et vous, qui êtes la femme de Régis, vous devez considérer ses amis comme les vôtres, répliqua Jacques, triomphant. Il n'y a aucune raison valable pour que vous affectiez de m'appeler « monsieur », comme n'importe quel inconnu ou indifférent.

— Soit ! fit-elle à demi vaincue. Mais alors, il faut que le traitement soit réciproque...

— Cela veut dire ?

— Que vous devrez m'appeler Josiane.

— Je suis sûr que Régis n'y verra pas d'inconvénient...

— Certainement non ! affirma-t-elle.

Ils se turent un moment.

Au-dessus de leurs têtes, le firmament resplendissait de tous ses astres. Là-bas, à l'horizon proche, Nice, de toutes ses lumières, rosissait l'azur profond, comme le demi-cercle polychromé d'une belle aurore.

Tout était joie pour les yeux et divin enchantement.

Jacques exhala soudain un soupir, jailli de son cœur oppressé par cette angoisse particulière qui est la rançon de tout plaisir trop vivement goûté.

— Qu'avez-vous, Jacques ? demanda Josiane avec sollicitude.

Et comme elle le sentait mélancolique, elle ajouta sur le mode plaisant :

— Cœur qui soupire...

Jacques approuva d'une inclination de tête, soulignée d'un sourire un peu triste.

— Le proverbe a raison ! fit-il. Comme le cœur n'a jamais tout ce qu'il désire, il se réserve l'ultime droit de soupirer après ce qui lui manque encore.

(*A suivre*).